

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA REFORME DE L'ETAT

DIRECTION GENERALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA PREVISION ET
DE LA MAITRISE DES EFFECTIFS

2004-215 du 12 Mai 2004
Décret n° /MFPRE/DGFP/DPME-SR
portant intégration, nomination, titularisation à
titre exceptionnel et versement de certains
candidats dans les cadres des services sociaux
(enseignement) en tête : monsieur **MVOUONDO
François**.

(régularisation)

LE PRESIDENT DE L REPUBLIQUE

VISAS :

Vu la constitution;

Vu la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989, portant refonte du statut général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 63-81/FP-BE du 26 mars 1963, fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires ;

Vu le décret n° 67-50/FP-BE du 24 février 1967, réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;

Vu le décret n° 67-304/MT-DGT du 30 septembre 1967, modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A de l'enseignement et secondaire, abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 64-165 du 22 mai 1964, fixant le statut commun des cadres de l'enseignement ;

Vu le décret n° 91-049 du 05 mars 1991, fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat ;

Vu le décret n° 94-769 du 28 décembre 1994, portant suspension des effets financiers à la suite d'une titularisation, d'un reclassement, d'un avancement, d'une révision de situation administrative ou de toute autre promotion ;

Vu le décret n° 98-187 du 18 juin 1998, portant délégation de pouvoir au ministre de la fonction publique et des réformes administratives

Vu le décret n° 99-50 du 3 avril 1999, portant versement des agents civils de l'Etat dans la classification prévue par la loi n°021-89 du 14 novembre 1989, portant refonte du statut de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2002-341 du 18 novembre 2002 tel que rectifié par les décrets n°s 2002-364 du 18 novembre 2002 et 2003-94 du 7 juillet 2003, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu l'arrêté n° 2087-FP du 21 juin 1958, fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;

Vu la note de service n° 0190/METRJICS-CAB du 10 août 2000, portant recrutement des intéressés en qualité de volontaire de l'enseignement

Vu les dossiers de candidature constitués par les intéressés ;

DECRETE :



Article 1^{er} : Les candidats ci-après désignés, titulaires de la licence, obtenue à l'université Marien NGOUABI, sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (enseignement), nommés au grade de professeur des lycées stagiaire, indice 790, titularisés exceptionnellement et nommés au grade de professeur certifié des lycées de 1^{er} échelon, indice 830 ACC=néant et mis à la disposition du ministère de l'enseignement technique et professionnel, selon le tableau ci-dessous :

N°	Noms et prénoms, date et lieu de naissance	Date de prise de service	Date de titularisation	Diplôme	Option du diplôme
1	MVOUONDO François, né le 12 juin 1965 à Pangala	29 décembre 2000	29 décembre 2001	Licence ès sciences économiques	Macro - économie appliquée
2	KOSSALOBA Gervais - Ravel, né le 20 décembre 1971 à Mbama	8 novembre 2000	8 novembre 2001	Licence en droit	Droit privé
3	GOBILLA-GOMBAULT Ephrem Patricia Gabin, né le 17 juillet 1968 à Brazzaville	14 décembre 2000	14 décembre 2001	Licence en sciences économiques	Economie du développement
4	KIDI Jean -Jacques, né le 18 septembre 1969 à Dolisie	9 janvier 2001	9 janvier 2002	Licence ès sciences économiques	Economie mathématique
5	OKO François, né le 3 août 1967 à Inkouélé	20 décembre 2000	20 décembre 2001	Licence ès sciences économiques	Macro -économie appliquée
6	MBANI MOUKOKO Michel, né le 26 décembre 1966 à Brazzaville	4 janvier 2001	4 janvier 2002	Licence ès sciences économiques	Planification du développement
7	GAKIEGNI-IBARA Jean, né vers 1968 à Mapemé	31 octobre 2000	31 octobre 2001	Licence ès sciences économiques	Planification du développement
8	MBANI Antoine, né le 6 octobre 1965 à Kébara	14 décembre 2000	14 décembre 2001	Licence ès sciences économiques	Planification du financement
9	MADZOU Marien, né le 2 mai 1971 à Lékana	9 novembre 2000	9 novembre 2001	Licence ès lettres	Histoire
10	NGAMPO Jean Faustin, né le 2 janvier 1965 à Brazzaville	16 décembre 2000	16 décembre 2001	Licence en sciences économiques	Relations économiques internationales et développement

Article 2: Les intéressés sont versés dans les cadres de la catégorie I , échelle 1, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, indice 850, ACC= néant pour compter des dates respectives de titularisation, en application du décret n° 99-50 du 3 avril 1999 susvisé.

Article 3: Conformément aux dispositions du décret n° 94-769 du 28 décembre 1994 susvisé, le versement et la titularisation ne produiront aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

Q

Article 4 : Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates effectives de prise de service des intéressés et de la solde à compter de la date de sa signature, sera enregistré, publié au journal officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./

l

g *AH*

2004-215

Brazzaville, le 12 Mai 2004

Dassou

Par le Président de la République
Le ministre de la fonction publique
et de la réforme de l'Etat

Denis SASSOU N'GUESSO

Le ministre de l'économie, des
finances et du budget

g
Gabriel ENTCHA-EBIA

g

Rigobert Roger ANDELY

AMPLIATIONS :

- JORC 1
- DGFP/DPME 3
- MFPRE/SST 3
- DGB 3
- DGCF 2
- METP 2
- DAAP 10
- DOSSIERS 30
- INTERESSES 10
- SGG/BC 2/663

g

AH



Le ministre de l'enseignement technique et
professionnel

g

Pierre Michel NGUIMBI